**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022**

**CLUB DE L’AMITIÉ**

Le jeudi 24 février 2022 le CLUB DE L’AMITIÉ a tenu son Assemblée générale en présence de 16 membres de l’association.

Absents excusés : Nicole ROBERT et Francis NOEL

M. le Maire a débuté la réunion en remerciant les membres pour leur présence, puis nous avons rendu hommage à notre défunte présidente par des compliments et une minute de silence.

Bilan financier : très positif

Le souci pour notre association est de constituer un bureau pour pouvoir continuer les jeudis.

Plan A : travailler à minimum, c’est-à-dire que nous avons un(e) président(e) qui ouvre et ferme la porte pour nos activités une fois par mois et on peut demander une subvention car nous avons un bureau constitué

Plan B : nous avons un président plus actif qui proposera des activités extérieures en concertation avec tous les membres

M. Patrick CLABAUT se propose pour le plan B de façon à ce que l’association perdure, mais pas seul, avec l’aide des élus du bureau et de tous les membres de l’association

Nous sommes passés au vote à main levée. Le bureau a été adopté à l’unanimité

Composition du bureau :

M. LETELLIER Norbert, maire, Président d’Honneur

M. CLABAUT Patrick, Président

Mme MAILLET Claudine, Secrétaire

Mme GONEL Christine, Trésorière

Le Club de l’Amitié peut reprendre, nous en remercions Patrick Clabaut qui nous permet d’envisager l’avenir de notre association

Nous pourrons envisager de nous joindre à un club de la Communauté de Commune pour faire des activités plus importantes

A noter que le jour de la réunion mensuelle sera désormais le 3ème MERCREDI du mois à la demande de certains membres ayant des activités autres le jeudi

D’un commun accord, la cotisation annuelle reste à 15 € par an

Prochain rendez-vous le mercredi 16 mars à 14 h